

Recommandation 4.3

Compte tenu de la détérioration de la situation politique et des droits de la personne au Zimbabwe, le Sous-comité appelle le gouvernement à intensifier ses efforts à tous les niveaux en vue de trouver une solution pacifique au conflit. Il exhorte le gouvernement à :

- i) augmenter et maintenir des pressions diplomatiques et publiques continues sur le gouvernement de Robert Mugabe, notamment en poursuivant les mesures administratives annoncées au cours des deux dernières années et en s'attachant à la création d'un tribunal international spécial où seront poursuivis les responsables des violations les plus graves des droits de la personne;*
- ii) surveiller de plus près la situation sur le terrain par l'intermédiaire de son haut-commissariat;*
- iii) fortement encourager d'autres dirigeants africains, surtout les présidents du Nigéria et de l'Afrique du Sud, à faire preuve d'un engagement inébranlable à l'égard des droits de la personne, de la démocratie et des principes de bonne gouvernance en traitant avec le gouvernement du Robert Mugabe, ainsi qu'à encourager les négociations entre les parties en présence, en vue de résoudre la crise actuelle;*
- iv) intensifier les efforts au sein du Commonwealth en vue d'adopter une position unifiée permettant de trouver une solution pacifique à la crise (cela pourrait comprendre une nouvelle mission d'enquête du Groupe d'action ministériel du Commonwealth et devrait comprendre la suspension du Zimbabwe du Commonwealth en attendant la résolution de la crise actuelle);*
- v) rechercher, de concert avec d'autres pays africains animés des mêmes idées, une solution pacifique à la crise actuelle;*
- vi) envisager de geler les avoirs personnels et de restreindre davantage les déplacements de Robert Mugabe et des auteurs des violations des droits de la personne les plus graves.*

Le Canada a déjà exercé et continuera d'exercer des pressions diplomatiques et publiques vigoureuses et constantes sur le gouvernement du Zimbabwe.

- i) En 2002 et en 2003, à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (CDHNU), le Canada a coparrainé une résolution condamnant les violations constantes des droits de la personne au Zimbabwe. Sur le terrain, les représentants diplomatiques du Canada ont fait ce printemps une démarche officielle au sujet de la violence et de l'intimidation accrues visant l'opposition. Le Canada maintiendra la suspension des ventes de produits militaires, de la formation et de la coopération, de l'aide au développement et de la coopération technique de gouvernement à gouvernement et*